

CEEAC/Processus de réformes/Tournée du ministre des Affaires étrangères dans la sous-région

**Le chef de la diplomatie gabonaise à Kigali**

Juste KOMBILE  
MOUSSAVOU  
Kigali/Rwanda

*Alain-Claude Bilie-By-Nze a remis, hier, au chef de l'Etat rwandais, Paul Kagame, un message du numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC. Cette étape vient après celles de Luanda (Angola), Yaoundé (Cameroun) et Mongomo (Guinée-Equatoriale).*

LE chef de la diplomatie gabonaise, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a entamé la seconde phase de sa tournée dans la sous-région en se rendant, dimanche, à Kigali, au Rwanda. Oû, accompagné du secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi, il a remis, hier, au chef de l'Etat rwandais, Paul Kagame, un message de son homologue, frère et ami, Ali Bongo Ondimba, ayant trait au processus de matérialisation des réformes en cours actuellement à la CEEAC. L'étape de la capitale rwandaise était d'autant

significative que c'est dans cette ville que plus d'une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement du continent avaient ratifié, le 21 mars 2018, l'Accord matérialisant la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), entrée officiellement en vigueur, en mai dernier, à Niamey, au Niger. La Zlec qui, à en croire plusieurs experts, devrait constituer un levier important de l'intégration des économies du continent, tout en favorisant le commerce intra-africain et la réalisation d'un développement durable. C'est dire que le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire général de la CEEAC ont trouvé, comme lors des précédentes étapes, auprès du numéro un rwandais, une oreille très attentive à la volonté de réformer de manière profonde et pertinente cette organisation sous régionale, afin d'en faire un véritable vecteur de l'intégration en Afrique centrale tout en contribuant à la stabilité, la paix et des progrès des nations et des

peuples de cette partie du continent. Laquelle, à l'analyse de bon nombre de spécialistes, serait la moins dynamique de toutes les sous-régions du continent, en matière d'intégration, de construction d'infrastructures interconnectées, de libre circulation des biens et des personnes, etc. Une situation inadéquate, au regard de l'ambition formulée par les chefs d'Etat et de gouvernement africains, à travers l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Dont la matérialisation nécessite, entre autres, des organisations sous-régionales, viables, fortes et prospères afin de faire du continent, à l'orée de cette année, une puissance mondiale. C'est dire que la volonté actuelle de réformer la CEEAC s'inscrit dans cette optique. Et que pour y arriver, l'implication et l'adhésion des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de cette structure sous-régionale est indispensable. D'autant que les projets de textes devant soutenir cette vi-

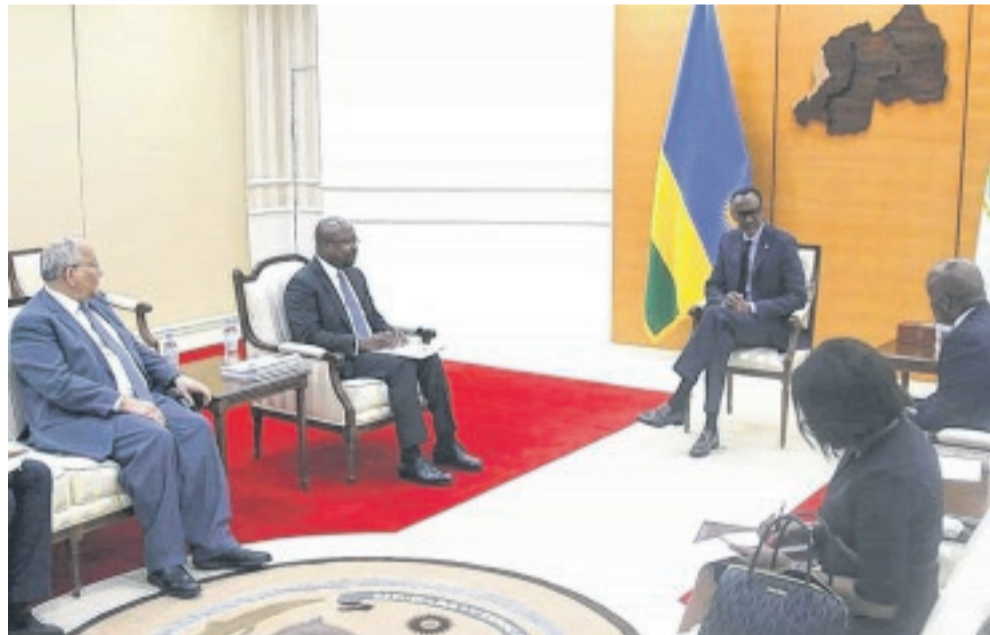


Poignée de mains entre le président rwandais Paul Kagame et le ministre des Affaires étrangères Alain-Claude Bilie-By-Nze.

sion, adoptés lors de la 2e réunion ministérielle du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC, ne seront exécutoires que s'ils reçoivent le blanc-seing des leaders de la sous-région. Dans tous les cas, Alain-

Claude Bilie-By-Nze a salué l'engagement du président Kagame et du peuple rwandais en faveur de l'intégration continentale et régionale. Tout en louant l'excellence des rapports et relations qu'il entretient avec le chef de

l'Etat, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC. Aujourd'hui, le chef de la diplomatie gabonaise et l'ensemble des membres de sa délégation devraient se rendre à Sao-Tomé et Principe.



Une phase de l'audience.



La photo de famille au terme de l'entretien.

Portraits des juges constitutionnels (Suite et fin)

**Edouard Ogandaga : un magistrat de l'Ordre judiciaire**

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

**TITULAIRE** d'une maîtrise en droit obtenue à la faculté de Droit et des Sciences économiques (FDSE) de l'Université Omar Bongo (UOB), Edouard Ogandaga est l'un des nouveaux membres de la Cour constitutionnelle, dont la nomination a été rendue officielle jeudi dernier. Né le 28 février 1967 à Cocobeach (Estuaire), il est sorti, en 1996, major de sa promotion de l'Ecole nationale de la Magistra-

ture.. Magistrat de l'Ordre judiciaire, Edouard Ogandaga est affecté, comme juge, tour à tour, aux tribunaux de Libreville, et Port-Gentil, de 1996 à 2004. De cette année à 2006, il exerce comme vice-premier président du tribunal de Port-Gentil. Puis, il est nommé, en 2007, conseiller à la Cour d'Appel de la cité pétrolière. D'octobre 2007 à octobre 2010, sa carrière dans son corps de métier connaît un autre bond. Il devient président de Chambre à la Cour d'Ap-



Photo : DR

Edouard Ogandaga : un magistrat de l'Ordre judiciaire désormais juge constitutionnel.

pel de Port-Gentil. Et d'octobre 2010 à octobre 2014, il est promu premier président de la Cour d'Appel judiciaire de Libreville. A cette date, il quitte cette juridiction pour intégrer le Cabinet du ministre de la Justice Garde des Sceaux, comme Conseiller du ministre. Il y reste jusqu'en octobre 2015. Date à laquelle il rentre à la Cour constitutionnelle, en tant qu'Assistant. Fonction qu'il occupera jusqu'à sa nomination comme juge constitutionnel au sein de la Haute juridiction.